

Demande de raccordement aux réseaux / Modification des conditions de raccordement

⚠ Formulaire à remplir de façon exhaustive et à retourner **10 jours avant la séance de coordination interservices** (s'il n'y a pas de séance, à retourner 10 jours au moins avant le début des travaux). Copie disponible sur www.pully.ch.

Renseignements généraux

Travaux

Assujettis à autorisation Non assujettis à autorisation (travaux de minime importance selon art. 103 al. 2 et ss LATC)

Type de travaux

Transformation Rénovation simple Reconstruction Nouvelle construction Démolition simple

Données exactes relatives à la propriété concernée par les travaux

N° du permis de construire :

N° CAMAC (si soumis à autorisation) :

Définition du projet CAMAC :

Adresse / N° / Localité :

Numéro(s) de parcelle, avant travaux :

Numéro(s) ECA, avant travaux :

Coordonnées exactes du propriétaire ou du promettant acquéreur

Nom / Prénom ou Société :

Rue / N° :

NPA / Localité :

N° tél. :

Email :

Coordonnées exactes de la direction des travaux (maître d'œuvre)

Nom / Prénom ou Société :

Rue / N° :

NPA / Localité :

N° tél. :

Email :

Coordonnées exactes de facturation

Nom / Prénom ou Société :

Complément de nom :

Rue / N° :

NPA / Localité :

Lieu, date et signature (*) :

(*) Le signataire garantit le paiement de l'intégralité des factures d'acompte et de décompte relatives aux taxes, finances et contributions de raccordement aux réseaux, et à la fourniture d'eau et d'électricité pour les installations provisoires de chantier.

Raccordement au réseau d'eau potable

Provisoire de chantier

Demande d'une alimentation provisoire en eau potable pendant le chantier oui / non

Description des travaux

Les travaux induisent une modification du raccordement au réseau d'eau potable oui / non

Branchement d'eau potable (cocher ce qui convient le mieux) :

- Neuf (aucun branchement préexistant) Neuf, par suppression ou réhabilitation de l'existant
 Maintien du branchement existant sans modification Suppression simple du branchement existant (démolition)

Caractéristiques de la nouvelle installation :

- Installation Sprinkler Compteur arrosage Compteur piscine ou eau de refroidissement

Les travaux induisent une modification du nombre d'unités de raccordements (appareils sanitaires) oui / non

Si oui, il est impératif de détailler les unités de raccordements (UR) sur la déclaration d'installation en page 3.

Raccordement aux réseaux d'évacuation des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU)

Description des travaux

Un concept d'évacuation des eaux, conforme au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE) vous a été demandé car les travaux ont un impact sur l'évacuation des EC et/ou des EU oui / non

Si oui, il est impératif de remettre ce concept, 30 jours au moins avant le début des travaux, à M. Cédric Henry, responsable de l'évacuation et du traitement des eaux. Il se tient à votre disposition au ☎ 021 721 31 11.

Ouvrages spéciaux

Caractéristiques de la nouvelle installation EC :

Système de récupération d'eau pluviale : Arrosage WC Machine à laver le linge Autre : _____

Système de rétention d'eau : Cuve ou nid d'abeille Toit plat Autre : _____

Fosse de relevage : oui / non

Caractéristiques de la nouvelle installation EU :

Séparateur d'hydrocarbures Séparateur de graisses

Fosse septique : Existante Nouvelle Suppression

Fosse de relevage : oui / non

Raccordement au réseau d'électricité

Provisoire de chantier

Demande d'une alimentation électrique provisoire pendant le chantier oui / non

Cette demande est nécessaire pour les grues, centrales à béton, pompes ou toute autre machine dont la puissance dépasse les 25 kVA.

Si oui, indiquer l'intensité souhaitée durant les travaux : _____ ampères, équivalent à _____ kVA

Dans ce cas, remettre le formulaire AES Demande de raccordement technique (DRT) en complétant la section « Installation pouvant provoquer des perturbations ». Ce document est disponible sur www.pully.ch.

Description des travaux

Les travaux induisent une modification du raccordement électrique ou de la puissance souscrite oui / non

Intensité souscrite, avant travaux : _____ ampères, équivalent à _____ kVA

Intensité souscrite, après travaux : _____ ampères, équivalent à _____ kVA

Raccordement électrique (cocher ce qui convient le mieux) :

- Neuf (aucun raccordement préexistant) Neuf, par suppression ou réhabilitation de l'existant
 Maintien du raccordement existant sans modification Suppression simple du raccordement existant (démolition)

Installation particulière :

- Installation photovoltaïque Pompe à chaleur Autre installation de production d'énergie renouvelable
 Accumulateur d'énergie Station de recharge pour véhicule Ascenseur à voitures

Dans ce cas, remettre le formulaire AES Demande de raccordement technique (DRT). Ce document est disponible sur www.pully.ch.

Déclaration d'installation - Tableau récapitulatif des unités de raccordement (UR)

Le nombre d'UR est déterminé selon la directive W3 de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE). Une unité de raccordement correspond à un débit volumétrique de 0.1 litre par seconde. Chaque raccordement d'eau froide ou d'eau chaude de chaque appareil ou robinet de puisage est comptabilisé.

Dans le cas d'une démolition simple, ne remplir que la colonne « Avant travaux ».

N° CAMAC ou N° permis de construire :

Adresse du projet :

Les indications données dans la colonne « Après travaux » correspondent à :

Situation projetée Situation effective après achèvement des travaux

Appareil / Robinetterie	Avant travaux					Après travaux				
	Nombre de raccordements			Nombre d'UR		Nombre de raccordements			Nombre d'UR	
	Eau froide	Eau chaude	Total	UR par raccordement	UR TOTAL	Eau froide	Eau chaude	Total	UR par raccordement	UR TOTAL
	F	C	F+C			F	C	F+C		
Installations normales										
Lave-mains / lavabo				1					1	
Réservoir de chasse				1					1	
Bidet				1					1	
Evier cuisine / bassin de lavage				2					2	
Lave-vaisselle				2					2	
Robinet de puisage pour balcon				2					2	
Douche				3					3	
Baignoire				4					4	
Urinoir automatique				4					4	
Machine à laver le linge (6 kg)				4					4	
Robinet de puisage pour jardin				5					5	
Robinet de puisage pour garage				5					5	
Frigo Américain				1					1	
Alimentation piscine par robinet jardin				5					5	
Autres :										
Installations particulières	l/min			Conversion	UR	l/min			Conversion	UR
Fontaine				1 UR = 0,1 l/s					1 UR = 0,1 l/s	
Bassin										
Installation frigorifique / de climatisation										
Installation Sprinkler										
Autres :										
Nombre total d'UR avant travaux										
Nombre total d'UR après travaux										

Signature

Le soussigné confirme avoir dûment rempli toutes les informations demandées dans la présente déclaration d'installation

Nom / Prénom: _____

Société : _____

Agissant en tant que (installateur sanitaire, etc.) : _____

Date : _____ Signature : _____

Règlements et tarifs

Taxes de raccordement au réseau d'eau potable

Voir articles 42 et 43 RDE (Règlement communal sur la distribution de l'eau, du 1^{er} décembre 2016).

Taxes de raccordement aux réseaux d'eaux claires et d'eaux usées

Voir articles 43 et 44 RETE (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux de la Ville de Pully, du 1^{er} décembre 2010).

Finance d'équipement pour contribution aux coûts du réseau d'électricité

Voir article 16.3 CG (Conditions générales relatives au raccordement, à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique de la Ville de Pully, de décembre 2008).

Travaux de minime importance

Voir article 103 al. 2 et ss LATC (Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions).

Le maître d'ouvrage ou son représentant est tenu d'**annoncer tout changement qui pourrait intervenir entre les valeurs projetées à l'ouverture du chantier et les valeurs effectives à la fin des travaux**, lesquelles restent seules pertinentes pour la taxation. Cas échéant, un décompte correctif sera calculé. Nos services se réservent la possibilité de procéder eux-mêmes aux vérifications et rectificatifs en fin de chantier.

Règlements et tarifs disponibles sur www.pully.ch

Signature

Le soussigné confirme avoir dûment rempli toutes les informations demandées dans le présent formulaire et remis les documents requis en parallèle. Il confirme avoir pris connaissance des règlements cités ci-dessus.

Nom / Prénom :

Société :

Agissant en tant que (maître d'ouvrage, etc.) :

Date :

Signature :
